

## ASSEMBLEE GENERALE 2021

Samedi 26 mars 2022 - Vichy

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

#### Accueil

Patrick Chassot, Président du RC Vichy est heureux d'accueillir les membres de l'assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes. Il précise que les clubs ont besoin de convergence sportive et politique et souhaite la bienvenue à Vichy et une très bonne AG à toutes et à toutes.

En préambule de l'assemblée générale de la Ligue, Jean-Sébastien Laloy, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier et Vice-Président de la communauté d'agglomération Vichy Communauté, également Vice-président du Creps de Vichy et Maire de Cusset propose une présentation des installations du CREPS de Vichy, suite aux récents travaux de modernisation du Parc Omnisport.

#### • **RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS ET VALIDATION DU QUORUM**

Patrick Pénichon, Président de la CSR Régional indique que le nombre de clubs présents ou représentés s'élève à 145 (soit 66% des clubs), pour un total de 22 656 voix sur 27 735, ce qui représente 81,7%.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes peut se tenir.

## • INTERVENTION DU PRESIDENT MARCEL FERRARI

### Préambule

La présence des clubs à l'Assemblée Générale de la Ligue est obligatoire, pourquoi ? Nous sommes envahis par de nombreux appels et mails de clubs qui ne peuvent pas ou ... ne veulent pas participer à l'AG de la Ligue. Avec la contrainte des quorums : nombre de clubs et nombre de voix, il est nécessaire d'être présent, c'est statutaire.

Pour la Ligue, comme pour toute autre association d'ailleurs, l'Assemblée Générale annuelle est rendue obligatoire par nos statuts et la loi 1901 qui les régie.

Rendre la présence obligatoire permet d'éviter les déboires d'un report pour un quorum non atteint. Il faut penser à ceux qui sont présents et aux organisateurs que nous sommes.

Une fois par an il est demandé d'assister au bilan de la saison passée et valider l'utilisation de l'argent qui nous est confié. Je trouve désolant que chaque année nous avons les mêmes litanies ... Dommage !

Ces deux dernières années ont pénalisé nos activités et même si, tant bien que mal, nous avons su diversifier nos animations pour survivre. Depuis quelques mois une éclaircie semble se dessiner, mais ... !

### Licences

Au 31 août 2021, nous avons enregistré une baisse des Licenciés d'environ 12 % par rapport à 2020, nous avons bien limité la baisse car la moyenne fédérale était de plus de 15 %. Nous avons imaginé beaucoup d'animations, gardé le contact avec vous par tous les moyens à notre disposition, pendant les périodes de restriction.

A la date du 24 mars 2022, nous sommes pratiquement au même niveau qu'à la même date de 2020, qui aurait dû être une année record s'il n'y avait pas eu d'annulation de nombreuses manifestations running et les interclubs pour le stade.

C'est grâce à l'activité que vous avez su garder au sein de vos clubs que nous en sommes là. Bravo et merci de votre implication malgré les difficultés occasionnées par la pandémie de Covid-19.

### Bilan Sportif 2021

Organisation des compétitions : En 2021 les activités ont repris, presque normalement à partir de juin, toujours avec quelques restrictions sanitaires mais les compétitions ont pu être organisées, c'était l'essentiel.

Saison d'hiver, début 2021 sans organisations, en salle et ni en cross, et quelques meetings réservés aux athlètes listés, cela a été une frustration pour tous les autres athlètes. Ce n'était pas satisfaisant, mais c'était au moins cela de gagné dans des moments aussi compliqués.

Résultats sportifs : ces 2 saisons dernières, peu d'organisations internationales, cela n'a pas empêché nos athlètes régionaux de briller.

Je ne reviendrai pas dessus, tous leurs exploits ont été relatés au fur et à mesure sur le site de la Ligue et les réseaux sociaux.

Afin d'accompagner notre Elite nous avons relancé le Fonds de Dotation Pierre Quinon que nous avons créé en 2014 et qui était resté en sommeil. Il sera promu sous le nom commercial de ConnectiSport, Jérôme Villon vous en parlera.

## **Structuration du territoire**

Les Comités de Pilotage de Zone : nous avons avancé dans la formalisation de notre organisation du territoire, lors d'un séminaire du Comité Directeur en novembre dernier, ceci afin d'améliorer notre fonctionnement, avoir plus de proximité avec les clubs dans cette immense Ligue, avoir aussi plus de réactivité et d'efficacité.

Béatrice Pfaender, Vice-présidente en charge du développement des territoires vous en parlera plus précisément, tout à l'heure.

## **Finances**

Même si l'année 2021 a été sereine, Chantal vous en parlera avec les chiffres. Il y a des interrogations pour l'année 2022 où un certain nombre de recettes ne sont pas encore connues avec certitude.

Côté partenariats, nous avons largement « sauvé les meubles » grâce à un Jérôme exceptionnel, au four et au moulin, répétant les contacts avec eux pour garder la flamme et surtout le retour financier.

## **L'avenir**

Pensons à l'avenir, avec l'espoir que la pandémie soit derrière nous et que les événements en Ukraine ne nous impactent pas trop ! Espérons !

Beaucoup de choses sont en cours pour faire encore plus progresser l'Athlétisme en Auvergne Rhône-Alpes.

1. Les Comités de Pilotage de Zone à mettre en place rapidement
2. Le projet du Grand Stade Porte de l'Isère qui a connu depuis le début de cette année une belle évolution. Il est mené en collaboration avec le Club du CSBJ. Je signalerai ici le très gros travail fourni par le club qui s'investit à 200 % avec une réelle efficacité tant le projet leur tient à cœur, ils en sont les initiateurs. Merci à son Président Gilles Dupont et Jean Marc Revol ainsi qu'à leurs collaborateurs. Une présentation sera faite tout à l'heure
3. Nous comptons beaucoup sur le développement du Fonds de Dotation Pierre Quinon, ConnectiSport pour améliorer le quotidien de nos athlètes en quête de haute performance et atténuer la contribution impactant le budget général de la Ligue. Une soirée présentation et de lancement a été organisée jeudi, en présence de nombreux partenaires et athlètes bénéficiaires.
4. Running : Départ de Stéphane Sclavo Président de la Commission, Isabelle Racat, Vice-Présidente en charge du Développement du Running prendra la présidence par intérim jusqu'aux prochaines élections fin août, en attendant je demande un peu plus de cohésion dans la commission et plus de collaboration pour mener à bien ce qui est en cours et les projets à venir.
5. Nous avons organisé le premier Meeting National Indoor de Lyon en collaboration avec le club de Décines Meyzieu Athlétisme qui a été très moteur dans cette organisation de haut niveau, qui a déjà pris place au niveau international, grâce aussi aux différents partenaires dont les 3 collectivités Ville de Lyon, Métropole de Lyon et Région AuRA, qui ont tout de suite adhéré au projet en quelques semaines de préparation. De bonnes perspectives pour la prochaine édition début 2023.
6. La mise en place de « La date unique de début de saison » au 1<sup>er</sup> septembre prochain...Ceci fera l'objet d'un vote à l'Assemblée Générale de la Fédération Française d'Athlétisme le 23 avril prochain.

## **Conclusion**

L'Athlétisme Auvergne-Rhônealpin a de belles perspectives avec la préparation de l'après Jeux Olympiques de Paris 2024, pour que tout soit prêt l'après cette échéance pour accueillir les athlètes dans les clubs. L'athlétisme ne s'arrête pas au Jeux Olympiques !

Je voudrais exprimer tous mes remerciements à notre personnel de la Ligue, nos Conseillers techniques, les élus du Comité Directeur qui ont su faire face malgré la période compliquée. Mes remerciements aux Comités Départementaux qui ont été de bons relais  
Remerciements aussi aux clubs, leurs dirigeants, entraîneurs et athlètes  
Merci à nos partenaires publics et privés qui nous ont soutenu contre vent et Covid  
Encore un dernier merci à vous toutes et tous ici présents de m'avoir prêté attention.

## **• MISE AUX VOIX DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES 4 ET 29 JUIN 2021**

Le compte rendu de l'assemblée générale 2021 est validé à l'unanimité.

## **• ELECTION PARTIELLE : UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR**

Marcel Ferrari propose l'élection de Laurence Boulangé, licenciée au CA Pontcharra la Rochette Grésivaudan.

- Pour : 22 922voix
- Contre : 379 voix
- Nuls : 58 voix

23 359 voix exprimées.

Laurence Boulangé rejoint le Comité Directeur de la Ligue avec 98% des voix.

## **• INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE, ISABELLE BAROTEAUX (RAPPORT MORAL EN ANNEXE 1)**

- Vie de la Ligue

La ligue est composée de 10 salariés, 6 CTS, 30 élus au comité directeur et 11 commissions qui travaillent en continue toute l'année, pour gérer les différents projets et la vie de l'athlétisme régional.

La Ligue a deux sièges, le principal à Clermont Ferrand et une annexe à Clermont Ferrand.

Le Comité Directeur et le Bureau se sont réunis 5 fois en présentiel et 5 fois en visioconférence.

○ Licences/Clubs

L'année 2021 a été compliquée puisque nous avons enregistré une baisse de licenciés de 3756.

On compte pour l'année 2021, 223 clubs soit 21 clubs référents, 54 clubs associés et 148 clubs (maîtres). Le classement des clubs est en annexe 1.

○ Bilan sportif

Sur 21 Championnats nationaux, nous avons obtenu au moins 1 médaille. 1 championnat en salle / 4 championnats hors stade / 16 championnats sur piste. 36 podiums en salle / 348 sur piste et 93 en Hors stade.

Les athlètes ont bien tenu leur place malgré leur difficulté.

○ Plan de relance des clubs

Lors de l'assemblée générale 2020, la Ligue a décidé de financer un plan de relance pour soutenir la reprise des clubs.

82 clubs ont été aidés, le montant total de l'aide s'élève à 50 053,50 € et les aides attribuées en fonction de critères validés par le Comité Directeur, allaient de 49 € à 1004,50 €.

○ Présentation des Comités de Pilotage des Zones

Béatrice Pfaënder, Vice-présidente en charge du développement, propose une présentation des comités de pilotage de zones, appelés CPZ.

En préambule, à la création de la ligue AURA, on s'est aperçu qu'il fallait optimiser l'organisation des compétitions et il a été décidé de diviser la Ligue en 3 zones.

- ✓ La zone Alpes : Isère (38), Savoie (73) et Haute-Savoie (74).
- ✓ La zone Vallée du Rhône : Ain (01), Drôme-Ardèche (26-07) et Rhône/Métropole de Lyon (69).
- ✓ La zone Loire et Volcans : Allier (03), Cantal (15), Loire (42), Haute-Loire (43) et Puy-de-Dôme (63).

Les objectifs étaient :

- De créer un niveau intermédiaire régional de compétition pour permettre au plus grand nombre de participer,
- De réduire les déplacements en durée et en coûts

Les impératifs, étaient :

- De conserver une émulation sportive d'excellence
- De tenir compte de l'implantation des stades, des halles couvertes, des axes routiers,
- D'harmoniser la répartition des licenciés
- Et de respecter les spécificités des départements.

Après un mandat de fonctionnement, il est apparu nécessaire d'aller plus loin dans la synergie de ces zones, d'étendre leurs compétences et de leur donner une véritable structure.

Le Comité Directeur de la Ligue s'est réuni en séminaire pour y réfléchir (Décembre 2021).

Ses travaux ont conclu à la création de Comités de Pilotage de Zones (au nombre de 3), composés des présidents des Comités Départementaux, de référents experts, de salariés de la Ligue, de techniciens de comités départementaux.

Ils sont coordonnés par 3 présidents de zones et par la Vice-Présidente de la Ligue chargée du Développement des Territoires, garants de la politique de la Ligue.

Les missions et compétences des CPZ :

- Organiser les championnats pré-régionaux et les championnats de Zone.
- Coordonner l'ensemble des compétitions de niveau régional et inférieur sur son territoire
- Coordonner le perfectionnement sportif et d'encadrement dans toutes ses composantes
- Organiser des actions de formation de la Ligue sur son territoire.
- Promouvoir les actions Ligue ou Fédérales de développement tous publics
- Participer au plan territorial d'équipements sportifs
- Favoriser les synergies et la mutualisation des moyens entre les Comités Départementaux
- Accompagner les projets inter-Comités (formation, stage, événement, développement...) en préservant pour chaque structure ses spécificités.
- Assurer les relations avec le monde scolaire
- Représenter la Ligue auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics.

Le rôle des comités départementaux au sein des CPZ :

- Communiquer sur les différents projets en cours (formations, stages, événements, développements) pour envisager d'éventuelles mises en commun et/ou mutualisation.
- Exposer les différentes difficultés rencontrées.
- Partager leurs retours d'expériences.
- Être force de proposition de projets sur la zone.

Les perspectives pour 2022 :

- Les premières réunions des 3 CPZ en visio conférence
  - Lundi 2 mai pour Vallée du Rhône
  - Mardi 3 mai pour Loire et Volcans
  - Jeudi 5 mai pour Alpes
- Des rencontres en présentiel dans chaque zone au début juillet 2022 pour faire un point d'étape
- Une tournée des Comités Départementaux par le Président de la Ligue et son équipe en automne 2022 pour échanges et informations

Question :

*Gilles Dupont (CSBJ Athlétisme)* souligne que le projet est très intéressant, mais demande si des moyens sont mis en place pour faire fonctionner ces CPZ.

Béatrice Pfaënder indique que cette question sera évoquée lors de la présentation du budget prévisionnel.

## • **RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI (ANNEXE 2)**

Je vous remercie pour votre présence et surtout pour avoir sacrifié une journée pour venir nous écouter, mais les statuts étant ce qu'ils sont nous ne pouvons rien y changer.

Je vais donc vous parler des finances, en essayant d'être brève pour vous laisser le temps d'aller visiter cette belle ville d'eaux.

Vous avez tous reçu le bilan et vous avez donc pu l'étudier.

2021 a encore été une année partiellement tronquée, espérons que ce sera la dernière, malgré tout nous avons pu organiser :

- ✓ 7 compétitions pour athlètes listés en début d'année, 11 compétitions estivales et 11 compétitions en fin d'année qui ont regroupé + de 6000 athlètes (6310).
- ✓ 13 stages, 2 minimes, 1 cadet et 10 ETR.
- ✓ 10 formations Trail en présentiel et 7 en visio.
- ✓ Une trentaine de diagoform', 24 actions avec le Crédit Mutuel, 9 URBAN athlé et d'autres actions qui ont regroupé plus de 1000 personnes.

**NOS RESSOURCES ASSOCIATIVES** sont en légère augmentation 6% (cf : les documents envoyés), ce sont les « autres produits et prestations » (participations aux stages, aux formations) ainsi que les partenaires et prestations commerciales qui permettent ce résultat. Le graphique présenté vous permet de remarquer que les cotisations représentent 48% des recettes, contre 53% en 2020.

Le taux moyen des 10 ligues ayant transmis leur bilan à la commission des finances et du budget de la FFA, était de 69%.

**COTISATIONS ADHERENTS** en baisse de près de 5%.

Un petit rappel concernant l'enregistrement des encaissements du 1<sup>er</sup> septembre au 31/12 : 1/3 est comptabilisé sur l'année en cours, les 2/3 sur l'année suivante.

En 2019 ces 2/3 pour 2020 représentaient 333 000€, en 2020 les 2/03 pour 2021 étaient de 271 000€ soit -62 000€ (les encaissements du 1<sup>er</sup> janvier au 31/08 2021 en augmentation de 21 000€, le 1/3 des encaissements entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31/12 également en augmentation de 23 000€, moins de mutation -5 000€.

**SUBVENTIONS :**

Celles-ci sont en baisse également de 15%. Nous ne connaissons encore pas, aujourd'hui, le montant de la subvention de la Région fléchée sur le Haut Niveau pour 2021, il était en 2020 de 47 750€ et que nous n'avons donc pas imputer sur 2021.

L'ANS +16% + 14 000€ pour les stages et 5000€ pour le haut niveau.

Les subventions autres sont celles obtenues d'autres administrations pour les actions du secteur Evènementiel Nouvelles pratiques.

### **GRAPHIQUES SUBVENTIONS**

Sur le tableau analytique présenté, vous pouvez voir que 53% des subventions vont à la pratique athlétique. Une autre diapo présente un comparatif 2021/2020 en analytique.

La ligne **AUTRES PRODUITS/PARTICIPATIONS** est en hausse de 154%.

Même s'il faut relativiser cette augmentation puisque le comparatif est fait avec l'année 2020 où tout a pratiquement été à l'arrêt, nous pouvons remercier Philippe Collard pour toutes les formations qu'il organise et qui participe grandement à ce résultat + de 50 000€.

594€ sont des produits de gestion courante notamment des indemnités jury d'années antérieures non réclamées.

La Ligne **DETAIL PARTENAIRES ET PRESTATIONS** commerciales est en hausse de 43%, bravo au secteur Evènementiel/Nouvelles pratiques porté par Jérôme et Antoine.

**CHARGES EXTERNES D'EXPLOITATION** sont en hausse de 26%.

Achats

Les équipements sportifs : essentiellement le matériel pour les CNRE

- Sous-traitance +89% : Ce sont les intervenants pour les formations, la partie Evènementiel-Nouvelles pratiques, l'Animation...
- Publicité, cadeaux -6%, c'est dans ce compte que l'on retrouve les 50 000€ du plan de relance
- Déplacements, réceptions +46% : reprise des activités, aides aux athlètes haut niveau, les stages

En analytique : Là aussi 43% des charges pour la pratique athlétique

La **MASSE SALARIALE** est en augmentation de plus de 27%, malgré le départ en juillet 2021 d'Elisa Rieutort chargée de développement basée à Aubière.

En 2020 nous avons pu bénéficier du chômage partiel et d'une baisse des charges sociales

En analytique : fonctionnement 44% soit 3.36 ETP, Compétitions 8% soit 1,2 ETP, Stages +Haut Niveau 17% soit 1,8 ETP, Evènementiel Nouvelles pratiques 31% soit 2,7ETP

**SYNTHESE DE L'ACTIVITE EN ANALYTIQUE** : en coût net il ressort que le secteur fonctionnement est positif grâce à l'encaissement des cotisations (502 170€) mais cela n'est pas suffisant pour compenser le coût total 209 571€ des secteurs compétitions, stages et haut niveau. Heureusement que la formation est excédentaire de 22 000€.

Le secteur Evènementiel/Nouvelles pratiques devrait être positif, plus de 11 000€ n'ont pu être imputés sur 2021, mais Jérôme vous en dira plus tout à l'heure.

La **SYNTHESE DE L'ACTIVITE EN COMPTABILITE GENERALE** fait donc ressortir un bénéfice de 3 128€, qui nous permet (conformément à l'accord signé en 2019) de verser un intéressement d'un montant total de 2075€ à répartir aux salariés.

Vous pouvez également remarquer que nous n'avons pas utilisé les 107 000€ prévus de report 2020

BILAN pour les Experts

**COMPTE DE RESULTAT** : le tableau vous montre l'évolution de nos résultats depuis 2017, seule l'année 2019 a été déficitaire, mais c'était prévu puisque nous avons envisagé des investissements (embauches, matériel, logiciels...).

>> Affectation du résultat : je vous propose de les imputer dans les réserves.



## ▪ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – ERIC MAS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES D'ATHLETISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Justification des appréciations***

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Vérifications spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes

annuels des informations données dans le rapport financier du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

- **APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

→ Les comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité

- **PROPOSITION ET MISE AUX VOIX DE L'AFFECTATION DU RESULTAT**

→ L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU BUDGET PREVISIONNEL 2022**

Dans ce contexte si fluctuant il n'a pas été simple à établir. Nous avons cependant tenu compte de l'augmentation du coût de la vie en augmentant les salaires, les tarifs de remboursement des frais kilométriques et le forfait repas.

Comparaison avec 2019, dernière année normale :

- Budget de 1 253 516€
- LES RECETTES : + 35 000€
- Subventions +75 000€

30 000€ pour la soirée et le MNIL sont déjà confirmés, nous allons faire une demande de subvention pour l'emploi d'un alternant.

40 000€ d'autres subventions pour le secteur Evènementiel Nouvelles pratiques.

**LES RESSOURCES PROPRES : -18 000€**

Nous avons choisi de ne pas augmenter le tarif des cotisations cette année encore pour aider un peu plus les clubs (après le plan de relance), à retrouver tous leurs adhérents (c'est en bonne voie) et d'autre part pour laisser le champ libre à la Fédération qui envisage un vaste plan d'investissement et d'accompagnement des territoires qui devrait avoir des retombées significatives sur les ligues et les comités.

**LES CHARGES : -71 000€**

La masse salariale est en diminution malgré une augmentation des salaires de 2% en moyenne avec changement de groupe pour certain, conformément à la CCNS (convention collective nationale du sport) et l'embauche d'un alternant pour la comptabilité. Il n'est pas prévu de remplacer Elisa Rieutort.

Comme c'est un prévisionnel, nous ferons un point sur le budget à mi-parcours afin de décider des arbitrages nécessaires à faire pour rester à l'équilibre.

Cependant même si je reconnais que le présentiel est beaucoup plus convivial, je préconise de faire un maximum de réunions en visioconférence afin de réduire les frais de déplacement et pour optimiser notre investissement en matériel.

Les virements concernant le plan de relance ont été effectués, il reste 10 clubs pour lesquels je n'ai pas les coordonnées bancaires.

Les virements pour la labellisation 2021 ont également été effectués. Théoriquement, les prochaines aides de la Fédération devraient être faites en direct aux clubs et ne plus transiter par les ligues, aussi j'invite chaque club à prendre connaissance de la circulaire fédérale N° 9 du 15/03/22 et à bien renseigner vos coordonnées bancaires.

Je vous invite également à prendre connaissance de la nouvelle circulaire financière adoptée lors du CD du 05 mars.

Enfin je remercie les salariés pour leur implication encore plus importante depuis le départ d'Estelle Catafort. Ils assurent à tour de rôle le standard téléphonique, le relevé du courrier postal et informatique, et je remercie surtout François Jousse qui vient 2 fois par semaine m'aider dans les différentes tâches comptables.

Merci à vous tous pour votre attention.

### Questions/Réponses

#### Maurice Martinetto (ASA)

Une question qui gêne un peu les clubs, ce sont les pénalités. Je ne souhaite pas lancer un débat là-dessus.

Afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, la ligue demande à chaque club - à juste titre - de fournir un quota de juges en fonction du nombre d'athlètes engagés par ce même club.

Chaque club fait le maximum pour fournir ce quota mais il existe des situations très particulières où un club, pour des raisons de force majeure, est dans l'impossibilité de fournir le nombre de juges requis.

Afin que les pénalités ne soient pas une rentrée d'argent pour la Ligue, je propose à l'assemblée générale, le texte suivant :

#### "Quota jurys pour les compétitions :

*Chaque club peut demander à disposer, au cours de la saison hivernale ainsi qu'au cours de la saison estivale, d'un "joker" (ou peut-être deux ?) qui lui éviterait, de façon exceptionnelle et dûment argumentée, de payer une pénalité pour un ou deux juges manquants."*

*Marcel Ferrari* rappelle qu'une pénalité est quelque chose qui ne devrait pas exister.

Je suis conscient qu'on demande beaucoup aux clubs. La Ligue fait ce qu'elle peut.

Une compétition a besoin de 100 – 120 juges certifiés, sinon la compétition n'est pas valable. Il est déjà arrivé d'annuler une épreuve par manque de juges. C'est la raison pour laquelle les quotas ont été mis en place.

Si on regarde le nombre de clubs de puis 4/5 ans qui participent aux compétitions, ils ont pratiquement doublé. Malheureusement, il arrive que le réajustement se soit fait sur place 2-3 fois. La Ligue essaie d'organiser les compétitions, finance les jurys pour les fidéliser. Pour rappel, nous faisons les compétitions uniquement pour les athlètes et les clubs travaillent pour « leurs » athlètes.

A un moment, nous sommes obligés de mettre des quotas. Ces derniers pourraient être revus et nous allons étudier la question.

Je vous invite à faire les comparaisons et notamment regarder le nombre de clubs présents lors de nos compétitions. La multiplication de clubs avec peu d'athlètes, augmentent la participation de juges.

Nous essayons de faire le maximum avec les moyens dont nous disposons, mais c'est parfois très compliqué.

Il est possible de décider de ne plus mettre de quotas, mais il est certain que nous serons en difficulté si nous le faisons.

Jean-Pierre Trichon (UA Maurienne)

Aujourd'hui certains petits clubs se sont fait représenter par des plus grands avec une procuration. Pourquoi ne pas faire la même chose avec les officiels ?

Marcel Ferrari indique qu'au niveau de la gestion administrative, ce serait très compliqué. L'assemblée générale, c'est une fois dans l'année.

Jean-Marie Coudert (CAA)

Le Clermont Athlé remercie la Ligue de nous avoir accompagné sur la coupe d'Europe de Cross 2022.

Quelle est la politique d'accompagnement sur l'organisation des meetings nationaux, comme le MNIL. Le CAA organise un meeting également et nous souhaiterions savoir si la Ligue peut aider au financement.

Marcel Ferrari indique que dans le cas du MNIL, la Ligue est co-organisatrice. Néanmoins, nous réfléchissons à la manière dont la Ligue peut aider les meetings nationaux et régionaux.

Jean-claude Marie, Membre de la CSO

Pour rebondir sur la question précédente, nous vous informons que la CSO régionale a revu les quotas de juges afin de réharmoniser les compétitions estivales et hivernales.

→ Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

• **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU MONTANT DES COTISATIONS REGIONALES**

Une présentation des cotisations des licences au niveau régional est faite. Aucune augmentation n'a été envisagée par rapport à 2020.

→ Le montant des cotisations régionales est voté à l'unanimité.

- **INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, JEROME VILLON (ANNEXE 3)**

Une fois n'est pas coutume, je commencerai mon intervention au sujet des subventions sur le lancement de la campagne PSF/ANS qui s'ouvrira le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 6 mai 2022 ;

### **Activité marketing et développement 2021**

Malgré la période de 2 ans particulière, nos partenaires ne nous ont pas lâché.

Mais une fois n'est pas coutume, le résultat financier est décevant.

Il y a un déficit évoqué par Chantal de 11 000 € qui correspond à une facture émise par le Groupe Arteloge qui est un groupe hôtelier partenaire de la Ligue et qui, comme vous vous en doutez, n'ont pas travaillé du tout. Nous avons donc décidé de ne pas leur demander de payer cette facture. Le groupe a néanmoins décidé de nous accompagner jusqu'en 2023.

Entre 25 et 30 K€ prévus ne sont pas rentrés qui sont venus s'accumuler au reste.

De nombreuses actions projetées sur la forme santé dans les entreprises, ont été annulées et notre activité de tourisme sportif, a vu aussi de nombreuses annulations, ce qui engendre un manque à gagner sur 2021.

Ceci étant, je n'ai jamais été inquiet puisqu'en 2020 et 2021, nous avons été tous concernés. Je profite de cette occasion pour remercier les collaborateurs et les CTS de la Ligue de leur investissement.

Notre principal partenaire privé s'appelle la Carsat Rhône-Alpes, qui monte en puissance au travers d'un dispositif que nous développons depuis quelques années qui s'appelle le Cap Form'Senior.

Ce dispositif s'est vu en danger en 2020 et je tiens à remercier encore une fois Philippe Collard, qui s'est employé pour digitaliser notre dispositif afin de ne pas perdre le projet.

Et bien nous en a pris, puisque la Carsat a souhaité investir encore plus sur ce concept en compensant la baisse d'investissement de AG2R La Mondiale.

La Ville de Lyon sollicite toujours la Ligue pour les séances de marche nordique dans le cadre de leur concept enform@lyon.

### **Evasion Athlé**

Je profite de la présence d'Agnès Ledentu pour la remercier, car nous avons vécu des moments compliqués, mais nous n'avons pas baissé les bras.

L'activité cette année redémarre bien. Des séjours sont disponibles sur le site [www.evasion-athle.fr](http://www.evasion-athle.fr)

C'est aussi l'opérateur séjour de l'équipe de France depuis 2018, en partenariat avec la FFA. Le prochain séjour pour les championnats d'Europe 2022 est déjà en ligne. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas.

### **MNIL**

Pour confirmer ce que disait Marcel, c'est un meeting que la Ligue co-organise avec le Décines Meyzieu Athlétisme qui nous a sollicité.

Nous avons tout de suite décidé de nous associer au projet, car cela faisait un moment que nous réfléchissions à la manière d'organiser un tel évènement.

Nous avons organisé ce meeting en 3 mois, ce qui est un temps record.

L'objectif initial, puisque nous partions dans l'inconnu, était de lancer quelque chose et de monter en puissance pour faire de la Région Aura une toute première Ligue organisatrice d'évènements en salle, avec les X-Athletics et le All Star Perche.

Cette première édition était très encourageante, avec un plateau sportif représenté par 24 pays, des résultats intéressants pour un premier meeting de l'hiver et des collectivités territoriales très intéressées pour nous accompagner dans notre évolution.

Cela nous a permis de toucher de nouveaux partenaires. La réputation de la Ligue a beaucoup joué puisque malgré le contexte de l'époque, des partenaires historiques ont décidé de nous suivre. Et le fait que le Crédit Mutuel sponsorise le circuit des meetings élites de la FFA, nous avons saisi l'opportunité de signer une convention avec les 4 fédérations des Crédits Mutuels de la région AURA lors d'une soirée jeudi 24 mars.

Le crédit mutuel devient ainsi un partenaire majeur au même titre que les collectivités et la Carsat Rhône-Alpes.

### **Fonds de dotation Pierre Quinon**

Marcel Ferrari a évoqué le Fonds de dotation, mais cela ne s'arrêtera pas en 2024 et la Ligue se doit d'accompagner ses athlètes, car la FFA et les clubs ne peuvent pas le faire tout seul. Cette marque ConnectiSPort a pour but d'intéresser les entreprises et les mécènes, de leur faire comprendre ce qu'est la vie d'un athlète et de créer des ponts pour faire se rencontrer le monde du haut niveau et les entreprises.

Notre idée est de passer d'un niveau d'accompagnement d'athlètes de haut niveau qui était un peu « par strate » à un système que l'on veut plus proche de la réalité et des besoins des athlètes.

Cela s'articule autour de tout un tas de besoins qui ne sont pas forcément financier.

### **Grand Stade**

Projet structurant évoqué par Marcel Ferrari tout à l'heure. Nous en avons déjà parlé lors de l'assemblée général 2021.

Aujourd'hui, nous avons une véritable certitude sur l'importance de continuer à travailler sur ce projet, initié par le CSBJ Athlétisme.

En discutant avec Gilles Dupont, président du CSJB et Les équipes, nous avons conclu que c'est un projet qui répond à des enjeux actuels et réels, lorsque l'on parle d'évolution de modèles sportifs, qui sont extrêmement forts sur la partie technique.

Un tel dispositif permet de répondre à des besoins à partir d'infrastructures modernes. C'est un enjeu économique et structurant, puisque nous avons de plus en plus de mal à monter nos budgets prévisionnels, même si on développe beaucoup de choses.

Enfin, les collectivités territoriales, qui restent encore les premières pourvoyeuses de fonds financiers, nous font bien comprendre qu'ils sont enclins à nous aider en investissant, mais sans supporter les coûts de fonctionnement.

- **INTERVENTION DE LA REPRESENTANTE DE LA FFA, EMMANUELLE JAEGER (ANNEXE 4)**

Je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous aujourd'hui.

Le dynamisme de votre ligue et de vos clubs est reconnu. Ce sont des hommes et des femmes qui s'impliquent sur un magnifique territoire.

L'année 2021 a été compliquée pour beaucoup d'entre nous et notamment les clubs. Malgré tout, l'athlétisme national a continué son développement.

L'un de moment fort de 2021 a été la naissance d'Athlé TV.

Nous sommes la première fédération à avoir notre propre chaîne de télévision.

Les résultats sportifs ont été plutôt bons, compte tenu du contexte, même si les JO de Tokyo n'ont pas répondu à notre attente. Au total, ce sont 37 médailles et 5 titres pour la France entre les Jeux de Tokyo, les monde et les Europe U20 et les Europe U23.

### **Exposition de l'athlétisme**

Pour la première fois, l'intégralité de la saison hivernale a été produite et diffusée pour les fans d'athlétisme sur Athlé TV et la chaîne l'Equipe.

Cela représente plus de 10h de direct sur la Chaîne l'Equipe accessible gratuitement sur la TNT pour toucher une audience large avec un plan de promotion garanti (bandes annonces / pages de pubs) avec un dispositif éditorial adapté au grand public.

19 évènements ont été diffusés sur Athlé TV, dont l'intégralité du Perche Elite Tour, l'intégralité des Meetings Elite du Crédit Mutuel Athlé Tour et les principaux Championnats de France.

### **Perspectives 2022**

Un travail important a été fait au niveau de la fédération pour développer les partenariats. Adidas est redevenu un partenaire de la FFA avec une possibilité de toucher notamment les jeunes, grâce aux campagnes de communication initié par l'équipementier.

Le crédit mutuel est aussi un partenaire très important, avec une volonté de déclinaison régionale. Ils aident beaucoup les organisations. Une démarche est envisagée en direction des Runner et traileurs.

Je vous ai indiqué que vous étiez précurseurs, puisque Marcel a beaucoup insisté pour développer et investir dans les territoires et il faut avoir une vision sur long terme, mais c'est une prise de conscience qui ne doit pas s'arrêter après 2024.

Nous devons anticiper l'après JOP pour profiter de la dynamique gérée par les Jeux. En septembre 2024, nous devons être prêts à accueillir la nouvelle génération et nous devons revendiquer l'athlétisme comme sport n°1.

Nous devons aussi tenir compte d'un public différent, avec des attentes et des modes de consommations différents.

Les 4 nouveaux clubs qui vous ont rejoints, ce sont des clubs de Runner et nous devons donc tenir compte de ce public.

Pour cela, la Fédération envisage un plan d'investissement et d'accompagnement des territoires, co-construit avec les présidents de Ligue à partir d'études faites auprès des comités départementaux et un panel de clubs.

Les 4 axes de développement sont les suivants :

- Investissement territorial pour l'emploi et la formation en proposant des agents de développement déployés sur les Ligues.
- Renforcement des territoires par les services généraux de la FFA.
- La mise en place de nouveaux outils numériques
- Le renforcement de la médiatisation de l'athlétisme, notamment au travers d'AthléTV.

Le Financement de ces projets passera par une augmentation de la cotisation fédérale.

### **Date unique de début de saison au 1<sup>er</sup> septembre**

En préambule, je tiens à souligner que Marcel Ferrari n'est pas moteur de ce projet.

Alors vous me direz, pourquoi revenir sur cette date ?

Pour :

- Simplifier, donner de la cohérence et une lisibilité à notre fonctionnement.
- Alléger la vie des clubs d'un maximum de contrainte en favorisant leur structuration.
- Proposer une date unique de début de nos saisons, sans préjudice sur l'activité sportive pour coller au plus près du rythme sociétal.

Merci de votre attention.

### **Questions réponses**

Les agents de développement de la fédération sont-ils là pour remplacer les CTS ?

Marcel Ferrari : non, ils sont là pour accompagner dans le développement des structures déconcentrées et des clubs.

#### **Maurice Martinetto, As Aix-les-Bains**

Il faut souligner l'effort de la FFA pour Athlé TV.

On peut regretter l'abandon des médias nationaux qui nous font perdre une certaine audience.

#### **Marcel Ferrari**

L'idée est de trouver des formats de compétitions pour intéresser les spectateurs. La réflexion autour de la refonte du site internet fédéral a pour objectif de renforcer cette lisibilité.

#### **Alain Stephan, Ambérieu Marathon**

Tous les ans je rencontre un souci au moment de l'inscription des licences puisque nous organisons un événement au même moment que le renouvellement des licences.

#### **Emmanuelle Jaeger**

C'est vrai que la première semaine de septembre est délicate mais nous avons un système de pré-saisie de vos licences dès fin juin qui permet d'alléger le rush de début de saison.



Cela nécessite d'avoir une politique d'anticipation de l'accueil de licenciés.  
De ce fait, la date unique ne change pas.

Marcel Ferrari remercie Emmanuelle Jaeger pour sa présentation et propose de remettre deux médailles cette année :

- Marcel Gomez reçoit la médaille du centenaire de la FFA
- Agnès Ledentu reçoit la médaille de bronze de la FFA

Clôture de l'assemblée générale à 13h00.